



DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 98.00.321.001.1 DU 28 DECEMBRE 1998

Mesures de capacité en bois pour matières sèches

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988, MODIFIE PAR LE DECRET N° 96-441 DU 22 MAI 1996, RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, ET DU DECRET N° 46-26 DU 3 JANVIER 1946 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : MESURES DE CAPACITE POUR GRAINS.

FABRICANT

Ets WILLIAM JALLAIS, 28-30, route de Chauvigny, 86800 Saint Julien l'Ars (France).

OBJET

La présente décision renouvelle la décision d'approbation de modèle n° 88.1.01.312.1.3 du 28 juillet 1988 (1).

CARACTERISTIQUES

Les caractéristiques de ces mesures sont identiques à celles des mesures approuvées par la décision n° 88.1.01.312.1.3 précitée.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Les inscriptions réglementaires sont inchangées.

VALIDITE

La présente décision a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

POUR LE SECRETAIRE D'ETAT ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA

(1) Revue de Métrologie, septembre 1988, page 942.

